

RÉFORME DES RETRAITES

Nos revendications

Décembre 2019



Même si aujourd'hui la solution qui nous semble la plus pertinente reste le maintien de l'autonomie de la CARPIMKO.

Dès la publication du rapport DELEVOYE nous avons adopté une démarche constructive vis à vis de la réforme des retraites. À chaque évolution du projet nous avons souligné les différents points qui, selon nous, posaient problème.

Voici à ce jour les points de blocage concernant le projet du gouvernement.

Gouvernance

Gestion des Réserves

Le Premier Ministre a indiqué que les réserves constituées par les caisses resteront en leur sein. Néanmoins la latitude concernant les possibles utilisations n'a pas été précisée. Nous voulons que l'utilisation de ces réserves soit décidée par le CA de la CARPIMKO.

CA du futur Régime Universel

Selon le Premier Ministre, la gouvernance du Régime Universel serait gérée paritairement par les syndicats et le patronat sous l'autorité du Parlement. Nous voulons qu'un collège des libéraux soit constitué au sein du CA pour que la voix des professions libérales, dont les effectifs sont nettement inférieurs, soit entendue. Par ailleurs nous voulons que les limites du pouvoir du Parlement dans cette gestion soit clairement définies.

Hausse de cotisations

Comme nous avons déjà pu l'indiquer sur différents supports, malgré les compensations résultant du changement de l'assiette sociale (transfert de 7 points de CSG vers les cotisations de Retraite), le reste à charge pour les kinésithérapeutes devrait s'élever à quasiment 5 Points de BNC. Même si cette hausse devrait s'étaler entre 2025 et 2035, la profession n'est pas en mesure de supporter une nouvelle baisse de ses revenus. Nous exigeons que la compensation soit totale.

Compensation des ressources de la Sécurité Sociale

Le changement d'assiette sociale pour l'ensemble des professionnels libéraux va se traduire par une baisse conséquente des ressources de la Sécurité Sociale. Dans un contexte de dégradation continue de la qualité des soins et de contrainte budgétaire toujours plus forte il nous paraît totalement inacceptable que la réforme des retraites vienne impacter avec une telle ampleur le budget des branches maladie et Famille de la Sécurité Sociale. Aussi, Nous exigeons que ce déficit, évalué à 2,8 Milliards d'Euros soit entièrement compensé. Il est absolument impensable que la réforme des Retraites entérine durablement la paupérisation des soignants.

Nous appelons tous les kinésithérapeutes à une cessation d'activité du 3 au 6 janvier prochain pour protester contre le projet de réforme des retraites sous sa forme actuelle. Cette action s'inscrit dans le cadre du collectif SOS Retraite et se poursuivra par un arrêt total d'activité à partir du 3 février si nos demandes légitimes ne sont pas entendues.

Syndicat Alizé
www.alize-kine.org
www.facebook.com/AlizeKine/
twitter.com/alizekine

